

PREMIÈRE EXPÉDITION



PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-ET-UN DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE
ALBERT THOMAS** dont le siège est situé 54-66 bis rue Albert Thomas
93350 LE BOURGET agissant poursuites et diligences de son Syndic le Cabinet
FONCIA CHADEFAUX LECOQ 13 rue du Docteur Pesqué
93300 Aubervilliers.

EN VERTU:

1° D'un Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bobigny en date du 31 mai 2017.

2° D'un Commandement de Payer valant Saisie Immobilière de mon Ministère en date du 08 juillet 2019.

***Je, Frank-Alain SZENIK*, Huissier de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK et Jérémie BENICHOU Huissier
de Justice salarié
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,**

Me suis rendu ce jour 58 rue Albert Thomas 93350 LE BOURGET,
logement situé au 2^{ème} étage porte droite appartenant à
et dont le Syndicat des Copropriétaires poursuit la vente sur saisie
immobilière et là étant assisté de , Serrurier j'ai
procédé aux constatations suivantes :

A mes appels réitérés, la porte a été ouverte par
qui déclare occuper le logement avec sa famille.

Le logement comprend :

- une entrée,
- une salle de bains,
- deux chambres,
- une salle de séjour,
- une cuisine,
- un WC.

ENTREE

Sol, linoléum.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un récepteur d'interphone.

Un placard mural quatre portes.

La porte palière est blindée pourvue et d'une serrure de sécurité trois points.

WC

L'équipement se compose d'une cuvette de WC à l'anglaise et d'un lave-mains.

SALLE DE BAINS

Le sol est carrelé.

Sur les murs, faïence partielle.

Plafond, peinture.

L'équipement sanitaire comprend un lavabo avec robinet mitigeur, une baignoire avec robinet mitigeur, pomme flexible pour douche.

Le tablier de la baignoire est cassé.

Cette pièce est éclairée par un verre dormant et une fenêtre deux battants PVC avec double vitrage.

CHAMBRE A GAUCHE

Sol, dalles plastiques.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec une fenêtre deux battants et une fenêtre un battant avec persiennes.

353910 - (1901/353910)

CUISINE

Accès par porte en bois vitrée.

Sol, carrelage.

Sur les murs, peinture et faïence partielles.

Plafond, peinture.

Un ensemble d'éléments muraux et plan de travail.

Un évier, un bac un égouttoir.

Une chaudière à gaz.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec une fenêtre deux battants et une fenêtre un battant PVC avec double vitrage.

CHAMBRE A DROITE

Sol, dalles plastiques.

Sur les murs, peinture.

Plafond, plaques en polystyrène collées.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants sur balcon avec persienne.

SALLE DE SEJOUR

Sol, linoléum.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un placard encastré deux portes.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec une fenêtre un battant et une porte-fenêtre deux battants sur balcon avec persiennes. Pour la porte-fenêtre un vitrage cassé.



Le logement est pourvu d'une installation de chauffage central individuel gaz avec chaudière dans la cuisine.

LOT 66

Ce lot est constitué d'une cave que déclare occuper.

L'immeuble est élevé sur caves et comprend un rez-de-chaussée et quatre étages desservis par un escalier.

Les façades et parties communes présentent un bon état général.

me déclare qu'il existe un gardien au numéro 64 de la résidence.

353910 - (1901/353910)



Photo 1

**AVOENTES**•fr

Photo 2

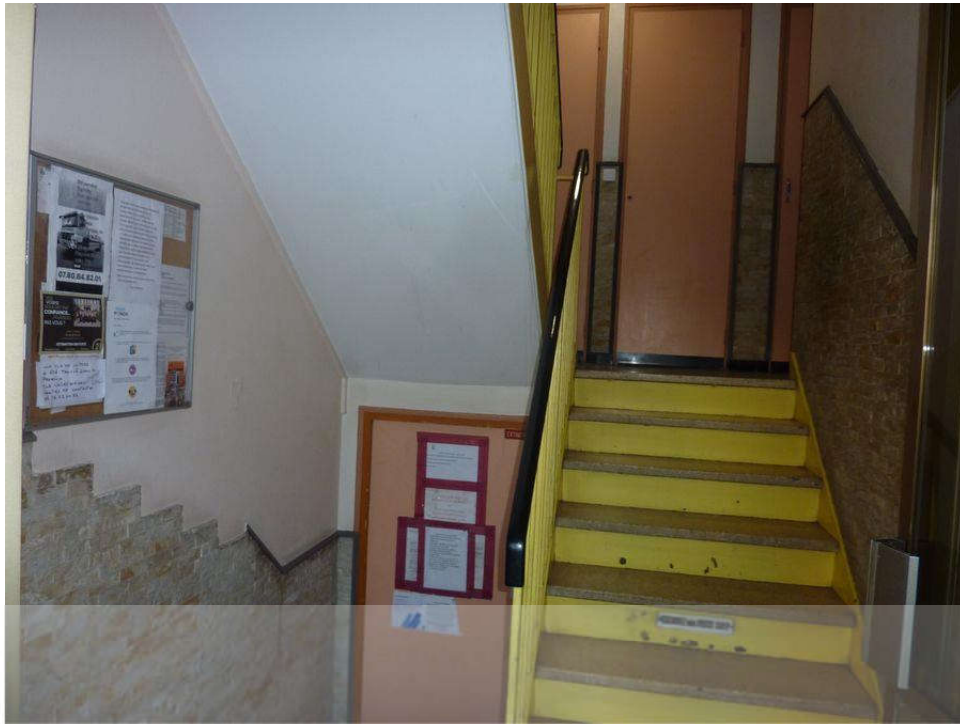


Photo 3

Les espaces verts présentent un bon état d'entretien.

J'ai procédé à la prise de trois photographies numériques intégrées au présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.



Le présent procès-verbal comporte 7 feuilles

Frank-Alain SZENIK